



Montréal, le 17 juillet 2020

RÉSULTAT DE LA CONSULTATION CONCERNANT LES ÉLECTIONS 2020

Conscœurs, confrères,

Le 2 juillet 2020, suite à l'assemblée spéciale tenue le 30 juin, nous avons fait parvenir à chaque membre un questionnaire portant sur les élections générales 2020.

Après 15 jours de consultation, nous vous informons du résultat. Au total, plus de 770 membres se sont prononcés via notre plateforme internet.

À la première question, portant sur le report de la période électorale au début septembre, vous vous êtes prononcés pour un report à **83 %**.

À la seconde question, portant sur la reconduction du précédent comité d'élection, vous vous êtes prononcés pour leur reconduction à **66 %**.

Ainsi, suivant la volonté des membres, nous allons convoquer le comité d'élection vers la mi-août afin qu'il prépare le processus électoral.

Par la suite, vous recevrez des communications de leur part avec le fonctionnement exact du processus puisque le comité électoral reste l'autorité sur ce sujet.

La firme que nous avons retenue pour surveiller le scrutin s'appelle Simple Vote. Il s'agit d'une firme d'échelle pancanadienne et déjà utilisée par de nombreux syndicats du SCFP tels que les syndicats d'Hydro-Québec. Elle gère aussi les votes pour des élections municipales, pour des associations universitaires, des partis politiques et des centrales syndicales. Nous avons confiance en la fiabilité de Simple vote et affirmer que les votants recevront des virus ou autres inventions est non seulement faux, mais aussi nuisible à la confiance des membres dans le processus démocratique.

Votre comité exécutif a résolu d'utiliser le vote électronique, car l'état d'urgence et le confinement obligeaient ce genre de mesure. Cependant, ce processus était déjà en développement avant la crise, tel qu'en atteste le projet pilote à cet effet introduit dans les derniers statuts et règlements.

Avec la COVID, nous devons prévoir l'ensemble des possibilités et s'il est vrai qu'actuellement nous sommes en période de déconfinement graduel, personne de bonne foi ne peut prédire de quoi sera fait septembre. Voulant nous assurer que la tenue des élections ne sera pas à nouveau mise en péril, nous avons pris les mesures pour nous assurer qu'elles aient lieu. Ces mesures passent par le vote électronique.

Encore une fois, nous réitérons le fait que nous devons nous adapter rapidement à la situation et nous vous remercions de votre compréhension. Pour plus d'informations, nous vous invitons, comme d'habitude, à communiquer avec votre équipe syndicale divisionnaire.

Solidairement,



Daniel Leroux
Président *par intérim*